



Conseil de sécurité

Distr. générale
2 février 2016
Français
Original : arabe

Lettres identiques datées du 31 janvier 2016, adressées au Secrétaire général et à la Présidente du Conseil de sécurité par le Chargé d'affaires par intérim de la République arabe syrienne auprès de l'Organisation des Nations Unies

D'ordre de mon gouvernement, je tiens à vous informer des attentats terroristes qui se sont produits le 31 janvier 2016 dans la zone résidentielle de Sayyida Zeinab (province de Rif-Damas).

Des groupes terroristes armés ont fait exploser dans l'après-midi une voiture piégée à un arrêt de bus dans le quartier de Kouh el-Soudan, à Sayyida Zeinab, qui est très fréquenté. Deux kamikazes ont ensuite fait exploser leurs ceintures parmi les équipes d'ambulanciers et les civils venus à la rescousse des victimes. Un bilan préliminaire fait état de 60 morts et de plus de 110 blessés, dont certains grièvement, ainsi que des dégâts matériels considérables aux habitations et aux infrastructures.

Ces attentats lâches et inqualifiables font partie des efforts déployés par les groupes armés terroristes, soutenus par les gouvernements de pays comme la Turquie, l'Arabie saoudite et le Qatar, pour torpiller l'action en cours visant à engager un dialogue intersyrien sous direction syrienne, ainsi que pour terroriser les civils et rehausser le moral des groupes armés qui subissent chaque jour des défaites aux mains de l'Armée arabe syrienne, qui parvient à rétablir la paix et la sécurité dans les secteurs où sévissent ces groupes. Les auteurs de cet attentat ont d'ailleurs déclaré l'avoir commis en soutien à la délégation de l'opposition venue de Riyad pour négocier avec la délégation officielle syrienne, sous l'égide de Staffan de Mistura.

Le Gouvernement syrien souligne que le Conseil de sécurité doit prendre des mesures préventives contre les États qui soutiennent et financent le terrorisme, en application des résolutions pertinentes du Conseil, y compris les résolutions 2170 (2014), 2178 (2014), 2199 (2015) et 2253 (2015). Il estime que le Conseil doit éviter toute politisation et toute pratique des deux poids, deux mesures, s'agissant de la lutte antiterroriste, qu'il doit respecter les règles de droit international et soutenir les autorités syriennes qui combattent le terrorisme. Le Gouvernement a demandé également au Secrétaire général et au Conseil de sécurité de condamner les attentats d'aujourd'hui et d'autres lâches attentats qui ont visé de paisibles civils dans nombre de quartiers et de villes en Syrie.



Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

Le Chargé d'affaires par intérim
(*Signé*) Mounzer **Mounzer**
